

Le contrat d'assurance vie Afer est régulièrement primé par la presse financière spécialisée **pour la qualité de sa gestion, sa souplesse et sa simplicité de fonctionnement.**



Le Revenu



Les Dossiers de l'Épargne



Mieux Vivre Votre Argent



Gestion de Fortune

Retrouvez l'ensemble des récompenses et leurs modalités d'attribution sur <https://www.afer.fr/recompenses-2023/>

CACHET DU CONSEILLER



61290A-2310 - Imprimerie Sipap - 2 rue des Transporteurs - BP 91077 - 86061 POITIERS cedex 9 - Fabrication sur papier issu de forêts gérées durablement - IFGD

CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT AFER

afer

**RESTEZ SEREIN**  
EN CONFIAANT LA GESTION  
DE VOTRE ÉPARGNE À DES EXPERTS

NOUVEAU



**CHOISISSEZ  
LA GESTION SOUS MANDAT**

Réf : 61290A-2310 - Document non contractuel, à caractère publicitaire, achevé de rédiger en septembre 2023 par le GIE Afer.

Contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer souscrit par l'Afer auprès de Abeille Vie et Abeille Épargne Retraite. **GIE Afer** - Groupement d'Intérêt Économique - régi par les articles L.251-1 à L.251-23 du Code de commerce - 325 590 925 RCS Paris constitué entre l'Association Afer, les sociétés d'assurance Abeille Vie, Abeille Épargne Retraite et le Fonds de Retraite Professionnelle Supplémentaire Abeille Retraite Professionnelle - 36 rue de Châteaudun - 75441 Paris Cedex 09. **Afer** - Association Française d'Épargne et de Retraite régie par la loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 - 36 rue de Châteaudun - 75009 Paris. **Abeille Vie** - Société Anonyme au capital de 1 205 528 532,67 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 732 020 805 R.C.S. Nanterre. **Abeille Épargne Retraite** - Société Anonyme au capital de 553 879 451 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - Siège social : 70 avenue de l'Europe - 92270 Bois-Colombes - 378 741 722 R.C.S. Nanterre.

**abeille**   
ASSURANCES  
Partenaire de l'Afer

[www.afer.fr](http://www.afer.fr)

**afer**   
ASSOCIATION FRANÇAISE  
D'ÉPARGNE ET DE RETRAITE

## LE CONTRAT COLLECTIF D'ASSURANCE VIE MULTISUPPORT

Grâce au contrat collectif d'assurance vie multisupport, souscrit par l'Afer auprès des sociétés d'assurance Abeille Vie et Abeille Épargne Retraite, vous pouvez **constituer, à votre rythme, une épargne qui bénéficiera d'une fiscalité spécifique** tant lors d'un rachat qu'au moment de la transmission en cas de décès.

### LES ATOUTS DU CONTRAT AFER

#### La Souplesse

Un contrat accessible avec un versement minimum de 100€.

#### La Liberté

Une épargne qui vous ressemble et disponible à tout moment<sup>1</sup>.

#### Des frais parmi les plus bas du marché<sup>2</sup>

#### La Protection

De votre capital investi grâce à la garantie plancher<sup>3</sup> en cas de décès.

## LA GESTION SOUS MANDAT NOUVEAU DANS VOTRE ADHÉSION

Le contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer s'enrichit et vous propose un nouveau mode de gestion, **la Gestion Sous Mandat conseillée par Ofi Invest Asset Management**.

### Vous pourrez ainsi :

- **Bénéficier des conseils d'un expert** de l'investissement **et déléguer la gestion** des sommes investies en Gestion Sous Mandat (GSM) aux co-assureurs ;
- **Rechercher de la performance** sur les marchés financiers en fonction de votre profil d'investisseur, **en contrepartie d'un risque de perte en capital** ;
- **Diversifier** autrement l'épargne de votre adhésion.

Les +

- Pas de minimum d'investissement<sup>4</sup>
- Des frais de mandat annuels de 0,25 %
- La possibilité de combiner la gestion sous mandat et la gestion libre

Profitez de 0 % de frais de mandat jusqu'au 31/12/2023<sup>5</sup>



**Pour plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec votre conseiller habituel.**

**L'investissement sur un support en unités de compte présente un risque de perte en capital<sup>6</sup>.**

<sup>1</sup> Selon les conditions contractuelles et réglementaires en vigueur. Les produits perçus en cas de rachat peuvent donner lieu à l'application de prélèvements sociaux et fiscaux. <sup>2</sup> Le détail des frais figure dans la Notice du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer. <sup>3</sup> Garantie incluse en cas de décès de l'adhérent avant son 75<sup>ème</sup> anniversaire. <sup>4</sup> Les montants minimums définis au contrat (100€ pour les versements ponctuels, 50€ pour les versements programmés) s'entendent par opération, sans minimum par mode de gestion ou support. Un montant de 100 € minimum doit rester sur le Fonds Garanti en euros en gestion libre. <sup>5</sup> Aucun frais de mandat sur les supports en unités de compte ne seront prélevés pour la période allant de la date de mise en place de la GSM jusqu'au 31 décembre 2023. A partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024, les frais de mandat sur les UC s'ajouteront aux frais de gestion de l'adhésion. Ils seront calculés et prélevés quotidiennement par diminution du nombre de parts inscrites à l'adhésion.

## LES RAISONS DE CHOISIR LA GESTION SOUS MANDAT

### UNE GESTION ACTIVE DE L'ÉPARGNE DE VOTRE ADHÉSION PAR DES EXPERTS

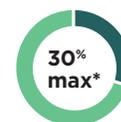
Confiez la gestion de l'épargne de votre adhésion à des experts si vous ne disposez pas du temps et/ou des connaissances financières nécessaires. **Ofi Invest Asset Management** conseille Abeille Vie et Abeille Épargne Retraite dans la **détermination des allocations d'actifs**. Ces dernières sont régulièrement revues en fonction de l'évolution des marchés financiers, et des arbitrages peuvent être proposés entre les différents supports par la société de gestion. **Vous êtes tenu(e) informé(e) à chaque arbitrage** réalisé par les co-assureurs de la modification de votre allocation sur votre Espace Personnel Afer & Moi.

### 3 ORIENTATIONS DE GESTION

La Gestion Sous Mandat du contrat collectif d'assurance vie multisupport Afer propose trois orientations de gestion pour correspondre à votre **profil d'investisseur : prudent, équilibre, dynamique**. Votre conseiller habituel vous aidera à identifier l'orientation la plus adaptée à vos objectifs, votre horizon de placement et votre appétence au risque.

#### PRUDENT

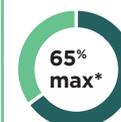
Valorisez l'épargne de votre adhésion en limitant le risque de perte en capital



La part des supports actions est limitée à 30 % maximum.

#### ÉQUILIBRE

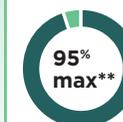
Bénéficiez du potentiel des supports actions tout en conservant des actifs moins volatils pour équilibrer les risques du portefeuille



La part des supports actions est comprise entre 35 % et 65 %.

#### DYNAMIQUE

Maximisez l'espérance de rendement à long terme en contrepartie d'un risque élevé



La part des supports actions est comprise entre 65 % et 95 %.

■ Supports en unités de compte actions ■ Autres supports en unités de compte (obligataires, diversifiés...)

### UNE GAMME DIVERSIFIÉE DE SUPPORTS EN UNITÉS DE COMPTE<sup>6</sup>

La gamme de la Gestion Sous Mandat donne accès à **des classes d'actifs, secteurs d'activités et zones géographiques variés**. Ofi Invest Asset Management dispose ainsi d'un univers d'investissement répondant à un double objectif : la recherche de performance et la diversification de l'épargne de votre adhésion. Les supports d'investissement disponibles sont gérés par des **gestionnaires financiers de renom**.



Retrouvez le détail des dispositions liées à ce mode de gestion dans la Notice en vigueur.

<sup>6</sup> La valeur des parts des supports en unités de compte n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers. Les assureurs ne s'engagent que sur le nombre de parts d'unités de compte mais pas sur leur valeur. Les supports en unités de compte peuvent être exposés, selon leurs spécificités et les stratégies de gestion mises en place, à différents types de risques (actions, de taux, de crédit, de change etc.). Avant tout investissement sur les supports en unités de compte, prenez connaissance de leurs caractéristiques principales qui sont disponibles auprès de votre conseiller habituel, du GIE Afer et sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr). Les prospectus incluant une description précise des risques associés sont consultables sur [www.afer.fr](http://www.afer.fr) et également, pour les supports OPC, sur le site de l'AMF - [www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)